



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/118
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation des dépendances du domaine public situées Bassin Despujols sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5272 et en vue de l'implantation d'une activité de stationnement et entretien de barges.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société COMPAGNIE FLUVIALE DE TRANSPORT (CFT), 11 rue du Pont V – 76600 LE HAVRE, SIREN 325 625 440, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société CFT ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 20-071 portant sur la dépendance susvisée le 22/04/2021.

Description de la dépendance : - Un plan d'eau d'une superficie de 2 150 m²
- Une parcelle de terrain d'une superficie de 2 820 m².

Durée de la convention : 5 ans environ à compter du 1 avril 2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 20-071 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.